



L'ÉCOLE MATERNELLE

Le cycle des apprentissages premiers (3-5 ans) ou cycle 1

Une des spécificités du système français est de dispenser une instruction et une éducation aux enfants dès l'âge de trois ans. Il s'agit là du premier cycle de l'école primaire, appelé cycle des apprentissages premiers. Il est constitué de la Petite Section (PS), de la Moyenne Section (MS) et de la Grande Section (GS). L'objectif de l'école maternelle est d'aider chaque enfant à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences. L'enfant de maternelle devient progressivement un écolier.

L'école maternelle constitue le socle éducatif et pédagogique sur lequel s'appuient et se développent les apprentissages. L'enfant y acquiert un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre. C'est par le jeu, l'action, la recherche autonome et l'expérience sensible que l'enfant y construit ses acquisitions fondamentales selon un cheminement qui lui est propre.

Les élèves de maternelle apprennent seuls ou en petits groupes mais aussi en classe entière. Les apprentissages se structurent selon les domaines suivants :

- + Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- + Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- + Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- + Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- + Explorer le monde.

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

La place primordiale du langage à l'école maternelle est réaffirmée comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous. La stimulation et la structuration du langage oral d'une part, l'entrée progressive dans la culture de l'écrit d'autre part, constituent des priorités de l'école maternelle et conditionnent l'ensemble des domaines d'apprentissage.

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

La pratique d'activités physiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Elles leur permettent de développer leurs habiletés motrices et leur équilibre et de mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

Les activités physiques conduisent tous les enfants, quelles que soient leurs "performances", à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter. Elles visent également à développer la coopération et les rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation. La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons.

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Ce domaine d'apprentissage se réfère aux arts du visuel (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques), aux arts du son (chansons, musiques instrumentales et vocales) et aux arts du spectacle vivant (danse, théâtre, arts du cirque, marionnettes, etc.).

L'école maternelle joue un rôle décisif pour l'accès de tous les enfants à ces univers artistiques ; elle constitue la première étape du parcours d'éducation artistique et culturelle que chacun accomplit durant sa scolarité au primaire et au secondaire.

Construire les premiers outils pour structurer sa pensée

Découvrir les nombres et leurs utilisations : l'école maternelle doit conduire progressivement l'enfant à comprendre que les nombres permettent à la fois d'exprimer des quantités et un rang ou un positionnement dans une liste. Cet apprentissage demande du temps et la confrontation à de nombreuses situations impliquant des activités pré-numériques puis numériques.

Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées : à l'école maternelle, les enfants acquièrent des connaissances et des repères sur quelques formes et grandeurs. L'approche des formes planes, des objets de l'espace et des grandeurs, se fait par la manipulation et la coordination d'actions sur des objets. Cette approche est soutenue par le langage qui permet de décrire ces objets et ces actions et favorise l'identification de premières caractéristiques descriptives. Ces connaissances qui resteront limitées constituent une première approche de la géométrie et de la mesure qui seront enseignées aux cycles 2 et 3.

Explorer le monde

Se repérer dans le temps et l'espace : l'un des objectifs de l'école maternelle est d'amener progressivement les enfants à considérer le temps et l'espace comme des dimensions relativement indépendantes des activités en cours, et à commencer à les traiter comme telles. Elle cherche également à les amener à dépasser peu à peu leur propre point de vue et à adopter celui d'autrui.

Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière : pour les aider à découvrir, organiser et comprendre le monde qui les entoure, l'enseignant propose des activités qui amènent les enfants à observer, formuler des interrogations plus rationnelles, construire des relations entre les phénomènes observés, prévoir des conséquences, identifier des caractéristiques susceptibles d'être catégorisées. Les enfants commencent à comprendre ce qui distingue le vivant du non-vivant ; ils manipulent et fabriquent pour se familiariser avec les objets et la matière.



L'ÉCOLE MATERNELLE

La structure pédagogique

L'école maternelle du Lycée Français de Zurich accueille plus de 250 élèves de 3 ans à 5 ans répartis sur 10 classes bilingues (année 2017-2018). Chaque classe est encadrée par deux professeurs des écoles (un de langue française et un de langue allemande) et deux assistantes maternelles.

Les programmes d'enseignement

Les programmes appliqués au LFZ sont conformes à ceux de l'Éducation nationale française avec des aménagements locaux pour tenir compte de la loi cantonale sur l'enseignement de l'allemand.

Le parcours bilingue français - allemand

Ce parcours est proposé à tous les élèves de maternelle du LFZ, de la petite à la grande section : il est reconnu et autorisé par la Bildungsdirektion (Direction de l'Éducation du canton de Zurich).

L'enseignement est organisé de manière paritaire :

- + 13h00/semaine en français
- + 13h00/semaine en allemand.

L'organisation de la classe bilingue est la suivante : lundi et mardi en français, mercredi matin en alternance, jeudi et vendredi en allemand ou inversement. L'enseignant parlant en français et celui parlant en allemand travaillent en étroite collaboration.

Le rythme scolaire

La semaine scolaire de la maternelle compte 26 heures d'enseignement, réparties sur neuf demi-journées : lundi, mardi, mercredi (uniquement le matin), jeudi et vendredi. Les élèves ont 36 semaines de classe par an. Le LFZ suit le calendrier des vacances proposé par son conseil d'établissement et approuvé par l'AEFE.

La maternelle accueille les enfants de 8h30 à 15h45 (14h45 le vendredi) et propose un service de garderie à partir de 7h50 et jusqu'à 18h00. Le mercredi, la classe se termine à 11h45.

Les locaux et les salles spécialisées

En plus de leur salle de classe et de la marmothèque (bibliothèque), les élèves de l'école maternelle ont également à leur disposition :

- + Une salle de motricité
- + Un dortoir
- + Une salle de restauration privative
- + Deux cours de récréation
- + Une salle de spectacles, de concerts et d'ateliers artistiques et sportifs, l'espace Guillaume Tell
- + Une infirmerie collective.

Le numérique

Dans la lancée du plan numérique pour l'éducation mis en place par le ministère français de l'Éducation nationale afin de transformer les pratiques pédagogiques et d'améliorer les apprentissages, le LFZ s'est engagé depuis la rentrée 2017 dans l'ère numérique. Les tablettes sont ainsi entrées dans les classes pour une utilisation pédagogique raisonnée, raisonnable et responsable. Cet outil permet de mieux répondre aux besoins spécifiques des élèves à travers une plus grande différenciation pédagogique. En maternelle, les élèves n'ont pas d'équipement personnel : chaque classe dispose de six tablettes pour une utilisation dans le cadre d'un atelier guidé d'une durée maximale de 15 minutes par jour.

Les objectifs visés correspondent à de réels besoins pédagogiques :

- + Autonomie des élèves
- + Enrichissement des contenus
- + Créativité des productions
- + Développement de nouvelles pratiques pédagogiques (classe inversée, écriture collaborative, etc.)
- + Programmation
- + Dialogues et échanges à partir de nouveau support
- + Allègement des cartables
- + Réduction du nombre de photocopies.

Les rencontres avec les parents

Pour les futurs parents, visites et entretiens individuels peuvent être sollicités auprès du Directeur du Primaire. Il en est de même pour les séances d'immersion en classe. Les réunions parents – enseignants ont lieu au cours des premières semaines de l'année scolaire. Des entretiens individuels peuvent être ensuite organisés auprès des enseignants en cours d'année.

De nombreux événements dans la vie du LFZ permettent aux parents de partager des moments d'échange et de rencontre : barbecue des nouvelles familles, brunch de rentrée, fête de Noël, accompagnements de sorties et divers spectacles, fête de la Francophonie et de fin d'année, etc.

Le suivi de la progression des acquis des élèves

Le LFZ garantit un suivi régulier des apprentissages, et un accompagnement au plus près des besoins éducatifs des enfants. Pour faciliter la continuité du parcours scolaire des élèves lors du passage à l'école élémentaire, les enseignants de l'école maternelle transmettent à leurs collègues du cycle suivant, un état des acquis de leurs élèves à l'issue de la scolarité à l'école maternelle. Le suivi des apprentissages et la communication des progrès des élèves reposent sur deux outils : un carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long des trois années de maternelle, et une synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la Grande Section.



L'ÉCOLE MATERNELLE

Le carnet de suivi des apprentissages de l'élève est régulièrement remis aux parents. Comme la synthèse des acquis, le carnet de suivi sert au dialogue entre parents et enseignants. Il permet, le cas échéant, de les rassurer sur la prise en charge des besoins et des fragilités de leur enfant, pour aborder sereinement le cycle 2.

Quelques informations supplémentaires

L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement pour la famille d'une fréquentation régulière, nécessaire au bon développement de la personnalité de l'enfant, le préparant ainsi à recevoir l'éducation assurée ensuite par l'école élémentaire. Pour fréquenter l'école maternelle, il faut « être propre ».